



Editorial

La Fondation Après-Tout a déjà trois ans d'existence. Le nombre des demandes reçues montre que peu à peu la Fondation est mieux connue.

Plusieurs personnes ont pu être soutenues dans leur projet de formation ou de reconversion professionnelle.

Le site internet est un vecteur important d'informations, avec, en moyenne, 350 visites par mois. Pour mieux faire connaître les aides possibles notamment pour des personnes en situation de reconversion qui ne peuvent pas bénéficier d'aide suffisante pour poursuivre leur projet, nous avons entrepris de faire connaître la Fondation Après-tout auprès de certains responsables de formation. Nous continuerons ces démarches dans les mois à venir.

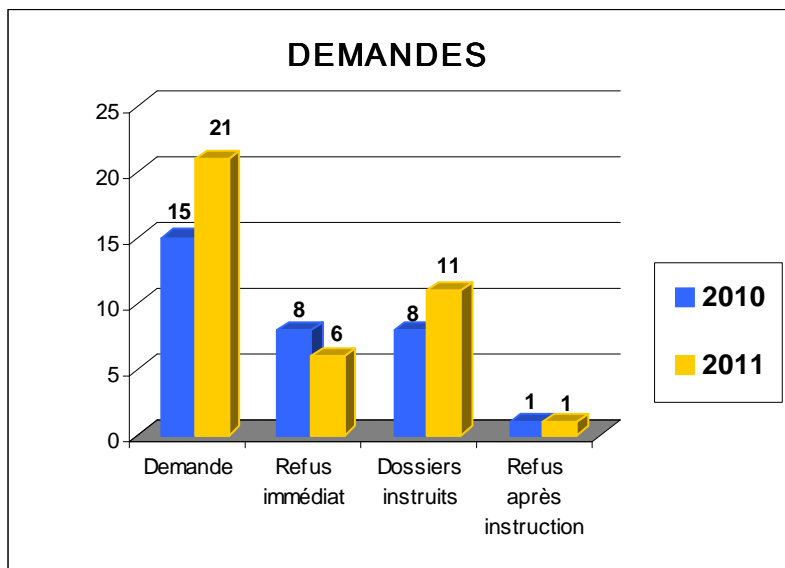
Pour poursuivre les aides et les soutiens que nous apportons, nous comptons sur vous. Nous vous remercions pour votre générosité qui nous a permis de récolter ces deux dernières années 73 920 euros.

Chercher ensemble à formuler quelques valeurs fondamentales, nous semblent indispensable en ces temps où la société est en mutation,
"tous différents, nous nous associons pour semer la vie et créer une dynamique"

Marie-Antoinette Piens
Présidente

Des projets soutenus en 2010 et 2011

Au cours de ces deux dernières années, 38 demandes nous sont parvenues. Plusieurs directement par le site internet qui est bien visité, d'autres par des contacts plus personnels sur le terrain. Dix-sept projets ont été soutenus.



En 2010, 7 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 23 200 euros - deux dossiers ont dû être annulés ultérieurement, les candidats n'ayant pu obtenir une disponibilité pour poursuivre leur projet de formation.

En 2011, 10 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 23 700 euros.

Parmi les dossiers soutenus :

Une reconversion réussie...

Martine aurait aimé être assistante sociale. Les événements de la vie ne lui ont pas permis de faire ce métier. Après vingt ans de vie professionnelle dans le secteur administratif, elle poursuit son désir d'exercer un métier au service de la personne et se lance dans une formation d'aide-soignante. Martine ne cache pas la persévérance et l'effort qu'il lui a fallu pour reprendre des études, mais après une année d'études assidues, elle a obtenu son diplôme d'aide-soignante et peut exercer le métier dont elle rêvait.

Des objectifs

La Fondation Après-Tout soutient des initiatives individuelles ou collectives par l'attribution d'allocations, de prix ou de subventions pour promouvoir tout ce qui peut favoriser :

- **le développement des valeurs humaines dans l'exercice des professions de la santé**, du social, de la justice et du pénitentiaire,
- l'accès à ces mêmes professions pour **des personnes en reconversion professionnelle**.

Aider la Fondation

Sous l'égide de la Fondation de France, **la Fondation Après-Tout** peut recevoir des **dons et legs** et faire bénéficier les donateurs des mêmes avantages que ceux d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Les dons

➤ Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction :

- **de leur impôt sur le revenu (IR)** : réduction de 66% du montant de leurs dons dans la limite de 20% de leur revenu imposable.

- **de leur impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** : déduction de 75% du montant du don de leur ISF, dans la limite de 50 000 €.

➤ Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt (sur les sociétés ou sur le revenu selon la forme de l'entreprise) de 60% du montant du don. La réduction d'impôt est plafonnée à 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes.

Merci d'établir les chèques à l'ordre de :

**" Fondation de France -
Fondation Après-Tout"**

Un reçu fiscal vous sera transmis par la Fondation de France.

Les legs

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout. Votre notaire peut vous conseiller dans vos démarches.

...des projets soutenus en 2010 et 2011

Le Café-santé continue...

La Fondation Après-Tout soutient l'association Café-Santé-Société dans la poursuite de ses activités et l'instauration d'un lieu d'échanges et de débat sur les questions de santé et de société. Parmi les thèmes, ont été abordés :

- L'économie au cœur du soin

Le constat a été celui d'un écart entre les grandes réformes étatiques (loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires) et ce qui se passe sur le terrain hospitalier. Un débat ouvert a porté sur les enjeux de la tarification à l'activité (T2A) qui fournit une incitation économique indispensable mais pourrait laisser de côté les malades non « rentables » comme c'est déjà le cas dans certains établissements privés. Sauvegarder l'hôpital public accessible à tous est un vrai défi actuellement.

- La dépendance et ses enjeux :

Ce thème a été discuté à l'occasion de la réforme du financement de la dépendance qui est un enjeu de société et qui reste un « chantier prioritaire pour 2012 » (Le Monde Argent 02-12-11). Il met en évidence les liens nécessaires entre établissements hospitaliers et services extérieurs notamment pour les bénéficiaires de l'aide sociale ; mais aussi le nécessaire soutien aux aidants.

- La place du fou dans la société

L'utilisation sécuritaire de l'institution psychiatrique, surtout depuis décembre 2008 a été renforcée chaque fois que des « faits divers » épouvantables surviennent. Le 5 juillet 2011 a été votée la réforme de l'hospitalisation d'office avec, en plus du Préfet, l'intervention du juge des libertés, et la loi autorisant les soins sans consentement à domicile. Au final, c'est bien la place de l'autre, du différent, de la personne très âgée, handicapée dans la société qui est en cause.

Témoignage d'Amélie Derobert, chercheur

L'année 2011 fut une période aussi incertaine que surprenante : j'étais partagée entre l'envie du terrain et l'envie de reprendre des études. Or la Fondation Après-Tout m'a permis justement de faire mon choix.

Décrochant quelques contrats ici et là, je me retrouve en effet animatrice dans une prison pour adolescents, cette « fameuse » prison tellement redoutée et imaginée : l'EPM (établissement pénitentiaire pour mineurs). Elle fait débat et ne laisse pas indifférent. Je rencontre alors un professeur des universités et lui soumet un thème de recherche. Il m'avoue quelques mois plus tard avoir eu des doutes sur sa faisabilité, tout en voulant prendre le risque de se tromper. Il a bien fait car, aujourd'hui, il est mon directeur de thèse ; celle-ci traite des dispositifs accueillants des adolescents délinquants, prévenus ou condamnés.

En fait, j'avais cette angoisse de « sauter le pas », de trouver l'ensemble du financement et de reprendre des études après ces quelques années passées sur le terrain. La Fondation Après-tout m'a permis de consolider ce projet de recherche grâce à son soutien financier et à sa connaissance du monde carcéral : c'est là toute sa richesse.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'avoir à mes côtés, pour ces trois prochaines années, le soutien de la Fondation Après-Tout et celui de l'Université. C'est précieux !

Un site internet, relais d'informations

Vous trouverez également quelques actualités du secteur sanitaire, social et pénitentiaire : www.apres-tout.org

Pour nous contacter : contact@apres-tout.org



Fondation *Après-Tout*
sous égide de la Fondation de France